



## RAPPORT DE VÉRIFICATION

### Vérification générale périodique des équipements mécaniques

Rapport provisoire transmis à Mr Fabrice Menard

N° de rapport : 1731983-005-1  
Date : 12/02/2025



Accréditation n°3-2016  
Liste des sites et portées  
disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Lieu d'intervention :

COOPERATIVE LES VERGERS D  
ANJOU  
RD 94 LA RIPOTERIE BP 10137  
ST SYLVAIN D ANJOU  
49481 VERRIERES EN ANJOU  
CEDEX

Date(s) d'intervention :  
Du 10/02/2025 au 11/02/2025

Intervenant(s) :  
Mr PRIEUR GABRIEL



OBSERVATION(S)

Ce rapport comporte 94 pages - Version modèle rapport LearaBIP\_5.9.1

# Liste des équipements vérifiés

Désignés par contrat ou convention

	Désignation	Fabricant	Repères	N° Identification	N° Ordre
	27 Chariot élévateur à conducteur porté	ATLET	27 - DURTAL	1Q2E700660	1
	12 Chariot élévateur à conducteur porté	KOMATSU	12 - ECOUFLANT	650821R	2
	15 Chariot élévateur à conducteur porté	NISSAN	15 - ECOUFLANT	Q02E703957	3
	17 Chariot élévateur à conducteur porté	STILL	17 - ST BARTHELEMY	516215015013	4
	18 Chariot élévateur à conducteur porté	ATLET	18 - ST BARTHELEMY	1Q2E700014	5
	19 Chariot élévateur à conducteur porté	ATLET	19 - ST BARTHELEMY	1Q2E700305	6
	21 Chariot élévateur à conducteur porté	ATLET	21 - ST BARTHELEMY	1Q2E700414	7
	23 Chariot élévateur à conducteur porté	NISSAN	23 - ST BARTHELEMY	JAG1N1E720049	8
	5 Chariot élévateur à conducteur porté	STILL	5 - ST BARTHELEMY	516229M00032	9
	04 Chariot élévateur à conducteur porté	CESAB	4 - ST SYLVAIN D'ANJOU	CE437443	10
	1 Chariot élévateur à conducteur porté	STILL	1 - ST SYLVAIN D'ANJOU	516231N00543	11
	10 Chariot élévateur à conducteur porté	UNICARRIERS	10 - ST SYLVAIN D'ANJOU	U1D2E705197	12
	11 Chariot élévateur à conducteur porté	CESAB	11 - ST SYLVAIN D'ANJOU	CE350841	13
	13 Chariot élévateur à conducteur porté	STILL	13 - ST SYLVAIN D'ANJOU	516301L00433	14

# Liste des équipements vérifiés

Désignés par contrat ou convention

	Désignation	Fabricant	Repères	N° Identification	N° Ordre
✓	14 Chariot élévateur à conducteur porté	STILL	14 - ST SYLVAIN D'ANJOU	516301L00463	15
✓	16 Chariot élévateur à conducteur porté	UNICARRIERS	16 - ST SYLVAIN D'ANJOU	U1D2E705494	16
✓	20 Chariot élévateur à conducteur porté	CESAB	20 - ST SYLVAIN D'ANJOU	CE437344	17
1	22 Chariot élévateur à conducteur porté	ATLET	22 - ST SYLVAIN D'ANJOU	1Q2E700419	18
✓	24 Chariot élévateur à conducteur porté	CESAB	24 - ST SYLVAIN D'ANJOU	CE437428	19
✓	25 Chariot élévateur à conducteur portée	CATERPILLAR	25 - ST SYLVAIN D'ANJOU	ETB6A50011	20
✓	26 Chariot élévateur à conducteur porté	CESAB	26 - ST SYLVAIN D'ANJOU	CE438445	21
3	29 Chariot élévateur à conducteur porté	FENWICK	29 - ST SYLVAIN D'ANJOU	336J07012520	22
✓	3 Chariot élévateur à conducteur porté	STILL	3 - ST SYLVAIN D'ANJOU	516301N00976	23
1	30 Chariot élévateur à conducteur porté	HYUNDAI	30 - ST SYLVAIN D'ANJOU	HHKHHE06AL0001782	24
3	44 Chariot élévateur à conducteur porté	STILL	44 - ST SYLVAIN D'ANJOU	60214993	25
✓	45 Chariot élévateur à conducteur porté	FENWICK	45 - MAINTENANCE - ST SYLVAIN D'ANJOU	H2X351N03929	26
3	57 Chariot élévateur à conducteur porté	UNICARRIERS	57 - ST SYLVAIN D'ANJOU	JAG2N1E701280	27
✓	6 Chariot élévateur à conducteur porté	STILL	6 - ST SYLVAIN D'ANJOU	516231N00544	28

# Liste des équipements vérifiés

Désignés par contrat ou convention

	Désignation	Fabricant	Repères	N° Identification	N° Ordre
1	7 Chariot élévateur à conducteur porté	UNICARRIERS	7 - ST SYLVAIN D'ANJOU	JAG2N1E701281	29
1	8 Chariot élévateur à conducteur porté	UNICARRIERS	8 - ST SYLVAIN D'ANJOU	U1D2E705198	30
1	9 Chariot élévateur à conducteur porté	UNICARRIERS	9 - ST SYLVAIN D'ANJOU	U1D2E705199	31
✓	Chariot élévateur à conducteur accompagnant	ATLET	ST SYLVAIN D'ANJOU	PSH85558/06	32
✓	Chariot élévateur à conducteur accompagnant	CESAB	ST SYLVAIN D'ANJOU	6940385	33
✓	Chariot élévateur à conducteur accompagnant	CESAB	ST SYLVAIN D'ANJOU	7030710	34
✓	Chariot élévateur à conducteur porté et AC	ATLET	ST SYLVAIN D'ANJOU	PSP215295/01	35
✓	Elévateur de personnel posé	HAULOTTE	STAR 10 - ST SYLVAIN D'ANJOU	ME106629	36
✓	Elévateur de personnel posé	MANITOU	ST SYLVAIN D'ANJOU	508702	37
✓	2 Chariot élévateur à conducteur porté	ATLET	2 - VARENNE/LOIRE	P1D1E702633	38

Nombre total d'observations : 22



Sans observation



Non vérifié ou vérification partielle



Avec observation



# Rapport de vérification

## 27 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 11/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

### Repères :

**Client** 27 **Bâtiment** **Service** DURTAL

**Fabricant** ATLET **Capacité max (kg)** 2 250,00

**Type** 1Q2L25Q **Hauteur (m)** 5,15

**N° Identification** 1Q2E700660 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2014 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Propulsion : électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance :Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 600

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Feux de signalisation  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 12 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr GABRIEL PRIEUR

### Repères :

**Client** 12 **Bâtiment** **Service** ECOUFLANT

**Fabricant** KOMATSU **Capacité max (kg)** 1 550,00

**Type** FG18HT20 **Hauteur (m)** 5,50

**N° Identification** 650821R **Portée (m)** 0,80

**Année (plaque)** 2008 **Marquage** CE

### Particularités

- Élévateur
- Mât frontal triplex
- Équipement : 2 fourches d'épaisseur : 45 mm sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Siège avec ceinture de maintien
- Propulsion : thermique gaz

## Contenu et conditions de la vérification

**Équipement non vérifié : En panne ou hors service lors de notre vérification. Il vous sera nécessaire de demander une intervention complémentaire pour la vérification de cet équipement.**



# Rapport de vérification

## 15 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 15 **Bâtiment** **Service** ECOUFLANT

**Fabricant** NISSAN **Capacité max (kg)** 2 500,00

**Type** Q02L25CU **Hauteur (m)** 5,50

**N° Identification** Q02E703957 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2008 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : 2 fourches d'épaisseur : 40 mm sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Propulsion : électrique
- Roues : bandages

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance :Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 800

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Feux de signalisation  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 17 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 11/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 17 **Bâtiment** **Service** ST BARTHELEMY

**Fabricant** STILL **Capacité max (kg)** 1 850,00

**Type** RX20-20 **Hauteur (m)** 5,66

**N° Identification** 516215015013 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2007 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Siège avec ceinture de maintien
- Propulsion : électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance :Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 850

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Feux de signalisation  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 18 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 11/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 18 **Bâtiment** **Service** ST BARTHELEMY

**Fabricant** ATLET **Capacité max (kg)** 1 850,00

**Type** 1Q2L25T **Hauteur (m)** 5,50

**N° Identification** 1Q2E700014 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2010 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Propulsion électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 850

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier.**

## Observations

**CHASSIS / ORGANES DE  
MANUTENTION**

Mât - tablier - liaisons : Reprendre le jeu important dans le mât côté droit.

**DISPOSITIONS DIVERSES**

Eclairage incorporé à l'appareil : Réparer les clignotants avant.

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
Equipements, canalisations, enrouleur

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
Constitution - fixations - plancher  
Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
Protection du conducteur (toit, tablier)  
Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
Protection organes mobiles de transmission  
Arrêt de la charge  
Limitation de la vitesse  
Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
Consignes de sécurité  
Eclairage incorporé à l'appareil  
Feux de signalisation  
Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
Mât - tablier - liaisons  
Fourche  
Équipement tri-directionnel, translateur  
Suspentes (câble ou chaîne)  
Attaches  
Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
Retour au point neutre (levage)  
Dispositif de condamnation  
Avertisseur  
Indicateurs  
Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
Frein de service  
Frein de stationnement  
Bandages ou pneumatiques  
Commande de direction



# Rapport de vérification

## 19 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 11/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 19 **Bâtiment** **Service** ST BARTHELEMY

**Fabricant** ATLET **Capacité max (kg)** 2 500,00

**Type** 1Q2L25T **Hauteur (m)** 5,50

**N° Identification** 1Q2E700305 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2012 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Propulsion électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Commentaire essai :

Pas d'essai en charge compte tenu de la remarque sur le fourches

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts ne permettant pas l'utilisation de l'équipement.**

## Observations

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Fourche : Remplacer les bras de fourche dont le talon est usé.

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Feux de signalisation  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 21 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 21 **Bâtiment** **Service** ST BARTHELEMY

**Fabricant** ATLET **Capacité max (kg)** 2 050,00

**Type** 1Q2L25T **Hauteur (m)** 5,50

**N° Identification** 1Q2E700414 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2013 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Siège avec ceinture de maintien
- Propulsion : électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance :Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Commentaire essai : Pas d'essai en charge compte tenu de la remarque sur le fourches

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts ne permettant pas l'utilisation de l'équipement.**

## Observations

**CHASSIS / ORGANES DE  
MANUTENTION**

Mât - tablier - liaisons : Reprendre l'ensemble du mât et du tablier qui accuse un jeu important.

**CHASSIS / ORGANES DE  
MANUTENTION**

Fourche : Remplacer les bras de fourche dont le talon est usé.

**DISPOSITIONS DIVERSES**

Feux de signalisation : Remettre en état les clignotants.

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Feux de signalisation  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 23 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 11/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 23 **Bâtiment** **Service** ST BARTHELEMY

**Fabricant** NISSAN **Capacité max (kg)** 1 490,00

**Type** JAG1N1L299 **Hauteur (m)** 5,15

**N° Identification** JAG1N1E720049 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2012 **Marquage** CE

**Particularités**

- Élévateur
- Mât frontal triplex
- Équipement : fourches sur translateur intégré sur tête rotative
- Conducteur : porté assis
- Siège avec ceinture de maintien
- Propulsion : électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 490

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier.**

## Observations

### MOUVEMENT CONOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique : Manque d'huile

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
Equipements, canalisations, enrouleur

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
Constitution - fixations - plancher  
Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
Protection du conducteur (toit, tablier)  
Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
Protection organes mobiles de transmission  
Arrêt de la charge  
Limitation de la vitesse  
Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
Consignes de sécurité  
Eclairage incorporé à l'appareil  
Feux de signalisation  
Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
Mât - tablier - liaisons  
Fourche  
Équipement tri-directionnel, translateur  
Suspentes (câble ou chaîne)  
Attaches  
Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
Retour au point neutre (levage)  
Dispositif de condamnation  
Avertisseur  
Indicateurs  
Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
Frein de service  
Frein de stationnement  
Bandages ou pneumatiques  
Commande de direction



# Rapport de vérification

## 5 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 11/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 5 **Bâtiment** **Service** ST BARTHELEMY

**Fabricant** STILL **Capacité max (kg)** 1 350,00

**Type** RX20-18 **Hauteur (m)** 4,77

**N° Identification** 516229M00032 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2023 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur avec rotation
- Conducteur : porté assis
- Siège avec ceinture de maintien
- Propulsion : électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance :Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 350

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Feux de signalisation  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 04 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 4 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** CESAB **Capacité max (kg)** 2 260,00

**Type** B625 II **Hauteur (m)** 5,50

**N° Identification** CE437443 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2024 **Marquage** CE

**Particularités**

- Élévateur
- Mât frontal triplex
- Équipement : fourches sur translateur intégré
- Équipement : Dosseret
- Conducteur : porté assis
- Propulsion électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement. Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004. Modifications apportées à notre connaissance :Aucune. La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés. Carnet de maintenance existe.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 500

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 1 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 11/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

### Repères :

**Client** 1 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** STILL **Capacité max (kg)** 2 000,00

**Type** RX20-20PL **Hauteur (m)** 5,68

**N° Identification** 516231N00543 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2024 **Marquage** CE

### Particularités

- Élévateur
- Mât frontal triplex
- Équipement : fourches sur translateur et écarteur
- Propulsion : électrique
- Conducteur : porté assis
- Équipement : Dossieret

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 600

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 10 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 10 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** UNICARRIERS **Capacité max (kg)** 1 750,00

**Type** U1D2A20LQ **Hauteur (m)** 5,15

**N° Identification** U1D2E705197 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2020 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Propulsion thermique GPL

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance :Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Commentaire essai : Pas d'essai en charge compte tenu de la remarque sur le fourches

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts ne permettant pas l'utilisation de l'équipement.**

## Observations

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Fourche : Remplacer les bras de fourche dont le talon est usé.

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Feux de signalisation  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 11 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 11 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** CESAB **Capacité max (kg)** 2 000,00

**Type** B320 **Hauteur (m)** 6,50

**N° Identification** CE350841 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2010 **Marquage** CE

**Particularités**

- Élévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Equipement : Dosseret
- Conducteur : porté assis
- Propulsion électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement. Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004. Modifications apportées à notre connaissance :Aucune. La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés. Carnet de maintenance existe.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 500

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 13 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 13 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** STILL **Capacité max (kg)** 2 500,00

**Type** RX60-25 **Hauteur (m)** 4,89

**N° Identification** 516301L00433 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2022 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur et écarteur
- Propulsion : électrique
- Conducteur : porté assis

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 600

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 14 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 14 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** STILL **Capacité max (kg)** 2 500,00

**Type** RX60-25 **Hauteur (m)** 4,89

**N° Identification** 516301L00463 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2022 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur et écarteur
- Propulsion : électrique
- Conducteur : porté assis

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 600

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 16 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 16 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** UNICARRIERS **Capacité max (kg)** 1 700,00

**Type** U1D2A25L0 **Hauteur (m)** 5,50

**N° Identification** U1D2E705494 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2021 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Equipement : Dosseret
- Conducteur : porté assis
- Propulsion thermique GPL

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance :Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 700

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
Equipements, canalisations, enrouleur

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
Constitution - fixations - plancher  
Protection du conducteur (toit, tablier)  
Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
Protection organes mobiles de transmission  
Arrêt de la charge  
Limitation de la vitesse  
Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
Consignes de sécurité  
Eclairage incorporé à l'appareil  
Feux de signalisation  
Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
Mât - tablier - liaisons  
Fourche  
Équipement tri-directionnel, translateur  
Suspentes (câble ou chaîne)  
Attaches  
Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
Retour au point neutre (levage)  
Dispositif de condamnation  
Avertisseur  
Indicateurs  
Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
Frein de service  
Frein de stationnement  
Bandages ou pneumatiques  
Commande de direction



# Rapport de vérification

## 20 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 20 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** CESAB **Capacité max (kg)** 1 600,00

**Type** B316 **Hauteur (m)** 3,30

**N° Identification** CE437344 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2024 **Marquage** CE

**Particularités**

- Élévateur
- Mât frontal duplex
- Équipement : fourches sur translateur intégré
- Équipement : Dosseret
- Conducteur : porté assis
- Propulsion électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement. Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004. Modifications apportées à notre connaissance :Aucune. La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés. Carnet de maintenance existe.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 600

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 22 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 22 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** ATLET **Capacité max (kg)** 2 250,00

**Type** 1Q2L25T **Hauteur (m)** 5,15

**N° Identification** 1Q2E700419 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2013 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Propulsion : électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance :Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 850

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier. Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur. Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Observations

**DISPOSITIONS DIVERSES**

Eclairage incorporé à l'appareil : Remettre en état les feux de signalisation.

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Feux de signalisation  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 24 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 24 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** CESAB **Capacité max (kg)** 2 260,00

**Type** B625 II **Hauteur (m)** 5,50

**N° Identification** CE437428 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2024 **Marquage** CE

**Particularités**

- Élévateur
- Mât frontal triplex
- Équipement : fourches sur translateur intégré
- Équipement : Dosseret
- Conducteur : porté assis
- Propulsion électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement. Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004. Modifications apportées à notre connaissance :Aucune. La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés. Carnet de maintenance existe.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 600

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 25 Chariot élévateur à conducteur portée

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 25 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** CATERPILLAR **Capacité max (kg)** 1 660,00

**Type** EP18K **Hauteur (m)** 4,33

**N° Identification** ETB6A50011 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2001 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : 2 fourches sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Propulsion : électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement. Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004. Modifications apportées à notre connaissance :Aucune. La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 660

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 26 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 26 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** CESAB **Capacité max (kg)** 2 260,00

**Type** B625 II **Hauteur (m)** 5,50

**N° Identification** CE438445 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2024 **Marquage** CE

**Particularités**

- Élévateur
- Mât frontal triplex
- Équipement : fourches sur translateur intégré
- Équipement : Dossieret
- Conducteur : porté assis
- Propulsion électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement. Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004. Modifications apportées à notre connaissance :Aucune. La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés. Carnet de maintenance existe.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 600

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 29 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 29 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** FENWICK **Capacité max (kg)** 1 600,00

**Type** E20-20 **Hauteur (m)** 5,52

**N° Identification** 336J07012520 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 1998 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : 2 fourches d'épaisseur 45 mm sur translateur intégré et tête rotative CASCADE 30 ERBA 520
- Conducteur : porté assis
- Siège avec ceinture de maintien
- Propulsion : électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance :Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Commentaire essai : Pas d'essai en charge compte tenu de la remarque sur le fourches

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts ne permettant pas l'utilisation de l'équipement.**

## Observations

**CHASSIS / ORGANES DE  
MANUTENTION**

Mât - tablier - liaisons : Reprendre l'ensemble du mât et du tablier qui accuse un jeu important.

**CHASSIS / ORGANES DE  
MANUTENTION**

Fourche : Remplacer les bras de fourche dont le talon est usé.

**ORGANES DE SERVICE ET DE  
MANOEUVRE**

Avertisseur : Réparer l'avertisseur lumineux de recul.

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Feux de signalisation  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 3 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 3 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** STILL **Capacité max (kg)** 2 500,00

**Type** RX60-25 **Hauteur (m)** 4,89

**N° Identification** 516301N00976 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2024 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur et écarteur
- Propulsion : électrique
- Conducteur : porté assis

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 600

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 30 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 30 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** HYUNDAI **Capacité max (kg)** 1 640,00

**Type** 20B-9 **Hauteur (m)** 5,54

**N° Identification** HHKHHE06AL0001782 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2020 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : 2 fourches
- Conducteur : porté assis
- Propulsion : électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Commentaire essai : Pas d'essai en charge compte tenu de la remarque sur le fourches

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts ne permettant pas l'utilisation de l'équipement.**

## Observations

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Fourche : Remplacer les bras de fourche dont le talon est usé.

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 44 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 44 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** STILL **Capacité max (kg)** 700,00

**Type** R 60-16 **Hauteur (m)** 4,64

**N° Identification** 60214993 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 1992 **Marquage** Sans objet

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : Pince à serrage latéral N°9602568/002 année : 1996 BOLZONI
- Propulsion : électrique
- Conducteur : porté assis

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 450

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier. Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur. Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Observations

**CHASSIS / ORGANES DE  
MANUTENTION**

Mât - tablier - liaisons : Reprendre l'ensemble du mât et du tablier qui accuse un jeu important.

**MOUVEMENT DE TRANSLATION**

Frein de service : Régler le frein de translation insuffisamment efficace.

**DISPOSITIONS DIVERSES**

Eclairage incorporé à l'appareil : Remettre en fonctionnement les phares de travail.

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
Equipements, canalisations, enrouleur

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
Constitution - fixations - plancher  
Protection du conducteur (toit, tablier)  
Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
Protection organes mobiles de transmission  
Arrêt de la charge  
Limitation de la vitesse  
Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
Consignes de sécurité  
Eclairage incorporé à l'appareil  
Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
Mât - tablier - liaisons  
Appareil de préhension  
Suspentes (câble ou chaîne)  
Attaches  
Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
Retour au point neutre (levage)  
Dispositif de condamnation  
Avertisseur  
Indicateurs

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
Frein de service  
Frein de stationnement  
Bandages ou pneumatiques  
Commande de direction



# Rapport de vérification

## 45 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 45 **Bâtiment** MAINTENANCE **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** FENWICK **Capacité max (kg)** 2 500,00

**Type** H25T03 **Hauteur (m)** 5,90

**N° Identification** H2X351N03929 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2002 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : 2 fourches sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Siège avec ceinture de maintien
- Propulsion : thermique
- Roues : bandages

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 500

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 57 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 57 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** UNICARRIERS **Capacité max (kg)** 1 650,00

**Type** JAG1N1L20Q **Hauteur (m)** 5,50

**N° Identification** JAG2N1E701280 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2021 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré sur tête rotative
- Conducteur : porté assis
- Propulsion électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Commentaire essai : Pas d'essai en charge compte tenu de la remarque sur le fourches

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts ne permettant pas l'utilisation de l'équipement.**

## Observations

**CHASSIS / ORGANES DE  
MANUTENTION**

Fourche : Remplacer les bras de fourche dont le talon est usé.

**CABINE - POSTE DE CONDUITE**

Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur) : Réparer l'essuie-glace détérioré.

**ORGANES DE SERVICE ET DE  
MANOEUVRE**

Avertisseur : Remettre en service le gyrophare.

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Feux de signalisation  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 6 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 11/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 6 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** STILL **Capacité max (kg)** 2 000,00

**Type** RX20-20PL **Hauteur (m)** 5,68

**N° Identification** 516231N00544 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2024 **Marquage** CE

**Particularités**

- Élévateur
- Mât frontal triplex
- Équipement : fourches sur translateur et écarteur
- Propulsion : électrique
- Conducteur : porté assis
- Équipement : Dossieret

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 600

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 7 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 7 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** UNICARRIERS **Capacité max (kg)** 1 800,00

**Type** JAG2N1L2Q **Hauteur (m)** 5,50

**N° Identification** JAG2N1E701281 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2021 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Equipement : Dossieret
- Conducteur : porté assis
- Propulsion : électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Commentaire essai : Pas d'essai en charge compte tenu de la remarque sur le fourches

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts ne permettant pas l'utilisation de l'équipement.**

## Observations

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Fourche : Remplacer les bras de fourche dont le talon est usé.

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Feux de signalisation  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 8 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

### Repères :

**Client** 8 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** UNICARRIERS **Capacité max (kg)** 1 750,00

**Type** U1D2A20LQ **Hauteur (m)** 5,15

**N° Identification** U1D2E705198 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2020 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Propulsion thermique GPL

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance :Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Commentaire essai : Pas d'essai en charge compte tenu de la remarque sur le fourches

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts ne permettant pas l'utilisation de l'équipement.**

## Observations

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Fourche : Remplacer les bras de fourche dont le talon est usé.

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Feux de signalisation  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## 9 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 9 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** UNICARRIERS **Capacité max (kg)** 1 750,00

**Type** U1D2A20LQ **Hauteur (m)** 5,15

**N° Identification** U1D2E705199 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2020 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Propulsion thermique GPL

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance :Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Commentaire essai : Pas d'essai en charge compte tenu de la remarque sur le fourches

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts ne permettant pas l'utilisation de l'équipement.**

## Observations

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Fourche : Remplacer les bras de fourche dont le talon est usé.

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Feux de signalisation  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction



# Rapport de vérification

## Chariot élévateur à conducteur accompagnant

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

### Repères :

**Client** **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** ATLET **Capacité max (kg)** 1 600,00

**Type** PSH160ST290 **Hauteur (m)** 2,90

**N° Identification** PSH85558/06 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2013 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal duplex
- Equipement : fourches
- Conducteur : accompagnant
- Propulsion électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 500

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalies ni de défauts.**

**Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur.**

**Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Timon et sécurité de timon

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Identification - repère appareil



# Rapport de vérification

## Chariot élévateur à conducteur accompagnant

**Date de la vérification** 11/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

### Repères :

**Client** **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** CESAB **Capacité max (kg)** 800,00

**Type** S208L **Hauteur (m)** 1,58

**N° Identification** 6940385 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2022 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal
- Equipement : fourches
- Conducteur : accompagnant
- Propulsion électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 800

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Timon et sécurité de timon

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Identification - repère appareil



# Rapport de vérification

## Chariot élévateur à conducteur accompagnant

**Date de la vérification** 11/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** CESAB **Capacité max (kg)** 800,00

**Type** S208L **Hauteur (m)** 1,58

**N° Identification** 7030710 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2022 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal
- Equipement : fourches
- Conducteur : accompagnant
- Propulsion électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 800

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
Equipements, canalisations, enrouleur  
Protection pièces nues sous tension

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
Retour au point neutre (levage)  
Dispositif de condamnation  
Avertisseur  
Indicateurs  
Timon et sécurité de timon

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
Frein de service  
Frein de stationnement  
Bandages ou pneumatiques  
Commande de direction

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
Mât - tablier - liaisons  
Fourche  
Suspentes (câble ou chaîne)  
Attaches  
Poulies - tourteaux - axes

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
Protection organes mobiles de transmission  
Arrêt de la charge  
Limitation de la vitesse  
Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
Consignes de sécurité  
Identification - repère appareil



# Rapport de vérification

## Chariot élévateur à conducteur porté et AC

**Date de la vérification** 11/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** ATLET **Capacité max (kg)** 1 250,00

**Type** PSP125STVHP269 **Hauteur (m)** 2,69

**N° Identification** PSP215295/01 **Portée (m)** 0,60

**Année (plaque)** 2018 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur double levé
- Mât frontal duplex
- Equipement : fourches
- Conducteur : porté ou accompagnant selon configurations
- Propulsion électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 250

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
Equipements, canalisations, enrouleur

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
Constitution - fixations - plancher

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
Protection organes mobiles de transmission  
Arrêt de la charge  
Limitation de la vitesse  
Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
Consignes de sécurité  
Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
Mât - tablier - liaisons  
Fourche  
Suspentes (câble ou chaîne)  
Attaches  
Poules - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
Retour au point neutre (levage)  
Dispositif de condamnation  
Avertisseur  
Indicateurs  
Timon et sécurité de timon  
Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
Frein de service  
Frein de stationnement  
Bandages ou pneumatiques  
Commande de direction



# Rapport de vérification

## Elévateur de personnel posé

**Date de la vérification** 11/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

### Repères :

**Client** STAR 10 **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** HAULOTTE **Capacité max (kg)** 200,00

**Nombre de personnes** 2

**Type** STAR 10-1 **Hauteur (m)** 8,00

**N° Identification** ME106629 **Portée (m)** 2,00

**Année (plaque)** 2008 **Marquage** CE

**Particularités**

- Type 3
- Charpente : mât télescopique avec pendulaire
- Equipement : nacelle métallique
- Energie : électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 200

Commentaire essai : Bon fonctionnement du limiteur de charge à 220 kg

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements et canalisations  
 Protection des pièces nues sous tension

### CHARPENTE

Mât, tourelle, flèche, bras, ciseaux  
 Contrepoids - lest

### ORGANES DE SERVICE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage uniquement)  
 Mise en marche - arrêt - sélecteur  
 Autre arrêt (urgence)  
 Protection contre la manoeuvre involontaire  
 Poste de sauvetage  
 Poste de dépannage  
 Avertisseur sonore ou lumineux  
 Indicateurs  
 Condamnation du poste de commande

### MOUVEMENTS CONCOURANT AU LEVAGE

Frein - arrêt des mouvements  
 Limiteur de vitesse  
 Limitation de course ou équivalent  
 Limitation des sollicitations  
 Limiteur de dévers  
 Suspente (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - axes - tourteaux

### MECANISMES DE TRANSLATION

Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Direction  
 Organes de roulement

### CHASSIS

Châssis porteur

### NACELLE - PLATE-FORME

Accès  
 Plancher  
 Garde-corps  
 Portillon  
 Maintien du plancher à l'horizontale  
 Protection contre les risques de cisaillement

### MECANISMES

Mécanismes et organes de transmission  
 Circuit hydraulique/pneumatique  
 Protection des organes en mouvement  
 Protection cisaillement/écrasement

### MECANISMES D'ORIENTATION

Frein d'orientation

### DISPOSITIONS DIVERSES

Inscription de la charge maximale  
 Consignes de sécurité  
 Identification - repère



# Rapport de vérification

## Elévateur de personnel posé

**Date de la vérification** 11/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** **Bâtiment** **Service** ST SYLVAIN D'ANJOU

**Fabricant** MANITOU **Capacité max (kg)** 230,00

**Nombre de personnes** 2

**Type** 150 AET2 **Hauteur (m)** 13,00

**N° Identification** 508702 **Portée (m)** 8,50

**Année (plaque)** 2006 **Marquage** CE

**Particularités**

- type 3
- Charpente : bras articulé
- Equipement : nacelle métallique orientable
- Energie : électrique

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 230

Commentaire essai : Essai de déclenchement du limiteur de charge effectué à (kg) : 230

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
Equipements et canalisations

### CHARPENTE

Mât, tourelle, flèche, bras, ciseaux  
Contrepoids - lest

### ORGANES DE SERVICE

Identification des organes de service  
Retour au point neutre (levage uniquement)  
Mise en marche - arrêt - sélecteur  
Autre arrêt (urgence)  
Protection contre la manoeuvre involontaire  
Poste de sauvetage  
Poste de dépannage  
Avertisseur sonore ou lumineux  
Indicateurs  
Condamnation du poste de commande

### MOUVEMENTS CONCOURANT AU LEVAGE

Frein - arrêt des mouvements  
Limiteur de vitesse  
Limitation de course ou équivalent  
Limitation des sollicitations  
Limiteur de dévers  
Limitation d'inclinaison de la plate-forme (ptdm)  
Parachute ou dispositif équivalent

### MECANISMES DE TRANSLATION

Frein de service  
Frein de stationnement  
Direction  
Organes de roulement

### DISPOSITIONS DIVERSES

Inscription de la charge maximale  
Consignes de sécurité  
Identification - repère

### CHASSIS

Châssis porteur

### NACELLE - PLATE-FORME

Accès  
Plancher  
Garde-corps  
Portillon  
Maintien du plancher à l'horizontale  
Protection contre les risques de cisaillement

### MECANISMES

Mécanismes et organes de transmission  
Circuit hydraulique/pneumatique  
Protection des organes en mouvement  
Protection cisaillement/écrasement

### MECANISMES D'ORIENTATION

Frein d'orientation

### AUTRES MOUVEMENTS

Orientation nacelle



# Rapport de vérification

## 2 Chariot élévateur à conducteur porté

**Date de la vérification** 10/02/2025 **Vérificateur** Mr PRIEUR GABRIEL

**Repères :**

**Client** 2 **Bâtiment** **Service** VARENNE/LOIRE

**Fabricant** ATLET **Capacité max (kg)** 1 350,00

**Type** P1D1A18LT **Hauteur (m)** 5,50

**N° Identification** P1D1E702633 **Portée (m)**

**Année (plaque)** 2014 **Marquage** CE

**Particularités**

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Propulsion thermique GPL

## Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.*

*Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*Modifications apportées à notre connaissance :Aucune.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 350

## Résultat de la vérification

**Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.**

## Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

### SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable  
 Equipements, canalisations, enrouleur  
 Protection pièces nues sous tension

### CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès  
 Constitution - fixations - plancher  
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)  
 Protection du conducteur (toit, tablier)  
 Siège, système de retenue du conducteur

### MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique  
 Protection organes mobiles de transmission  
 Arrêt de la charge  
 Limitation de la vitesse  
 Limitation de la course

### DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil  
 Consignes de sécurité  
 Eclairage incorporé à l'appareil  
 Identification - repère appareil

### CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids  
 Mât - tablier - liaisons  
 Fourche  
 Équipement tri-directionnel, translateur  
 Suspentes (câble ou chaîne)  
 Attaches  
 Poulies - tourteaux - axes

### ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service  
 Retour au point neutre (levage)  
 Dispositif de condamnation  
 Avertisseur  
 Indicateurs  
 Sécurité de présence conducteur

### MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes  
 Frein de service  
 Frein de stationnement  
 Bandages ou pneumatiques  
 Commande de direction

**VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES**

**Prescriptions applicables aux utilisateurs**

**EQUIPEMENTS DE TRAVAIL**

Tous les équipements de travail doivent être réglés, entretenus et vérifiés régulièrement de manière à préserver la sécurité et la santé des travailleurs dans le cadre de l'obligation générale de sécurité (article L.4321-1 du Code du travail).

*Les vérifications des équipements de travail doivent être effectuées par des personnes compétentes dans le domaine de la prévention des risques présentés par les équipements de travail et connaissant les dispositions réglementaires afférentes (Article R.4323-24 du Code du Travail) et ayant, outre la qualification, l'expérience du métier de vérificateur, en particulier une pratique habituelle de celui-ci.*

**APPAREILS ET ACCESSOIRES DE LEVAGE**

Les équipements de travail servant au levage de charges, de postes de travail ou au transport en élévation des personnes, utilisés dans les établissements visés à l'article L.4111-1 à L.4111-3 du Code du Travail sont soumis en matière de vérification, aux dispositions de l'arrêté du 01 mars 2004 qui prescrit les vérifications suivantes

- **Vérification avant mise ou remise en service**

Les appareils et accessoires de levage mus mécaniquement ou par la force humaine et les accessoires de levage doivent faire l'objet de tout ou partie des examens et essais suivants, lors de leur mise 1) ou remise 2\*) en service :

EXAMENS ET ESSAIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• examen de l'adéquation</li> <li>• examen de montage et d'installation</li> <li>• essais de fonctionnement</li> <li>• examen de l'état de conservation</li> <li>• épreuves statiques et dynamiques</li> </ul>

CIRCONSTANCES IMPOSANT DES EXAMENS OU ESSAIS
1) lors de la mise en service dans l'établissement (neuf, occasion ou location) 2a) lors d'un changement de site d'exploitation, de configuration ou de conditions d'utilisation sur un même site 2b) à la suite d'un démontage suivi d'un remontage 2c) après tout remplacement, réparation ou transformation importante intéressant un organe essentiel 2d) à la suite de tout accident provoqué par la défaillance d'un organe essentiel

Toutefois, les appareils soumis à des changements de site d'utilisation et ne nécessitant pas l'aménagement de supports particuliers sont dispensés de la vérification prévue au cas 2a) ci-dessus, à condition d'avoir fait l'objet, dans cette configuration, des examens et essais de mise en service du cas 1) ci-dessus et, depuis moins de six mois, de la vérification générale périodique.

Nota : Les épreuves permettent de s'assurer expérimentalement de l'absence d'anomalie préjudiciable à la solidité et/ou à la stabilité. A défaut de présentation des documents prévus par l'arrêté du 01 mars 2004, sans avis formalisé du chef d'établissement, les épreuves sont réalisées conformément aux dispositions du contrat, dans les conditions prévues par le fabricant et à défaut dans les conditions définies par les textes de références. Le vérificateur ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués par les épreuves à l'appareil ou à son support. L'examen de montage et d'installation est limité aux éléments assemblés sur le site d'utilisation et réalisé sur la base des informations contenues dans la notice d'instructions du fabricant.

- **Vérification générale périodique**

Les appareils et les accessoires de levage doivent faire l'objet de vérifications générales à périodicité annuelle. Toutefois, cette périodicité est :

- Semestrielle pour les appareils listés au II et III de l'article 20 de l'arrêté du 01 mars 2004, les appareils mus par une énergie autre que la force humaine et utilisés pour le transport des personnes ou le déplacement en élévation des postes de travail.
- Trimestrielle pour les appareils mus par la force humaine et utilisés pour le déplacement en élévation des postes de travail.

Ces vérifications comprennent l'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement.

**MACHINES ET ENGINES DE TERRASSEMENT A CONDUCTEUR PORTE**

- **Vérification générale périodique**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 5 mars 1993 modifié ou de l'arrêté du 24 juin 1993, les machines et engins de terrassement définis par ces textes doivent faire l'objet de vérifications générales à périodicité trimestrielle ou annuelle selon le cas, qui comprennent l'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement.

**AUTRES EQUIPEMENTS**

**ASCENSEURS, MONTE-CHARGES ET ELEVATEURS DE PERSONNES DONT LA VITESSE N'EXCEDE PAS 0.15 m/s**

L'article R.134-11 du Code de la Construction et de l'Habitation prescrit un contrôle technique des ascenseurs au moins tous les cinq ans.

L'arrêté du 29 décembre 2010 prescrit une vérification annuelle des ascenseurs, monte-charges et élévateurs de personnes.

La vérification, fonctionnement compris, des ascenseurs doit être effectuée par un organisme agréé, tous les cinq ans et après transformation importante, dans les établissements recevant du public (ERP).

Le fonctionnement des ascenseurs et monte-charges installés dans des immeubles de grande hauteur (IGH) doit être vérifié semestriellement.

Par ailleurs, indépendamment des examens précités, la norme NF P82-230 stipule que les ascenseurs doivent faire l'objet d'examen et essais à la suite de transformations importantes ou de travaux d'amélioration.

**ESCALIERS MECANQUES ET TROTTOIRS ROULANTS**

Dans les établissements recevant du public, la vérification de ces appareils doit être effectuée par un organisme agréé, tous les ans et après transformation importante.

**DIVERS**

Les équipements suivants doivent être vérifiés:

- A la mise ou à la remise en service et périodiquement au moins tous les 3 mois : Échafaudages (arrêté du 21 décembre 2004),
- Au moins tous les 6 mois : Portes et portails automatiques ou semi-automatiques (arrêté du 21 décembre 1993),
- Au moins tous les 12 mois : Équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur (arrêté du 19 mars 1993).

**Définition et contenu des missions de base**

La mission comprend les seules opérations décrites dans le présent rapport, réalisées dans les limites définies ci-dessous. Le contenu et la réglementation appliquée sont mentionnés dans le corps de chaque rapport.

Pour les équipements de travail, les vérifications périodiques, les vérifications avant mise ou remise en service, sont réalisées dans le respect des contenus, des limites d'investigation et des exclusions de mission définies dans les cahiers des charges de la profession.

Pour les autres équipements, les examens et essais effectués dans le cadre des missions de base comportent, l'examen visuel de l'état de conservation des parties de l'équipement, visibles et accessibles sans démontage et en sécurité, l'essai de fonctionnement de l'équipement et des dispositifs de protection en place.

Pour les ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants les missions comportent, si le contrat le mentionne, la vérification du respect des prescriptions

particulières applicables aux établissements recevant du public (ERP) ou aux immeubles de grande hauteur (IGH).

Les examens et essais effectués dans le cadre des missions de base nécessitent, de la part du donneur d'ordre, la mise à disposition des équipements à examiner, des opérateurs qualifiés à leur conduite, de la documentation nécessaire (notice d'instructions, déclaration de conformité, rapport précédent, données relatives au site...), des moyens d'accès sécurisés et dans le cas des vérifications relatives aux appareils de levage, des charges d'essais et d'épreuves suffisantes.

**Limites:**

En absence d'un opérateur qualifié à la conduite et/ou des moyens d'accès sécurisés, la vérification est limitée à l'état de conservation des parties visibles et accessibles de plain-pied, équipement à l'arrêt. Les limites de la vérification sont alors précisées dans le rapport.

L'examen de montage et d'installation exclut notamment, tout essai, contrôle géométrique ou métrologique, toute vérification des caractéristiques mécaniques des supports, massifs, ancrages, fixations, ainsi que des éléments constitutifs des assemblages et, le cas échéant, de leur couple de serrage.

La vérification de l'efficacité des dispositifs agissant en cas de dépassement des conditions d'emploi tels que freins de secours et de sécurité, dispositifs hors course, détecteurs de survitesse nécessitant la mise en œuvre de moyens d'essai particuliers ou la neutralisation de certains organes pouvant présenter des risques importants, notamment pour les personnes, ne peut être réalisée qu'en présence et sous la direction d'un représentant qualifié du constructeur ou de l'entreprise de maintenance pour les ascenseurs.

**Exclusions aux missions de base :**

La vérification de la mise en œuvre des dispositions relatives aux risques couverts par d'autres réglementations (risques électriques, incendie, explosion, appareils à pression, circulation sur la voie publique,...).

Les opérations qui relèvent de la responsabilité :

- des fabricants qui, seuls, peuvent garantir leur fourniture (matières premières, composants), leur mise en œuvre et la conformité des équipements aux règles techniques de conception et de construction qui leur sont applicables.
- des utilisateurs, seuls chargés de s'assurer du respect d'une part des obligations qui leur sont faites lors de la mise ou remise en service des équipements de travail, y compris l'examen d'adéquation des appareils de levage ou l'examen approfondi de certains équipements de travail (cas des grues à tour) et, d'autre part, des mesures d'organisation, des prescriptions techniques d'utilisation applicables aux équipements.
- des exploitants lorsque ceux-ci sont soumis, notamment pour l'implantation de certains engins de chantier, à des dispositions particulières fixées par des arrêtés préfectoraux ou municipaux.
- des utilisateurs, seuls chargés la tenue de(s) registre(s) de sécurité et carnet(s) de maintenance.
- des services de l'établissement chargés d'assurer la surveillance, le nettoyage, le démontage périodique des parties cachées, la réalisation des opérations de maintenance et de maintien de l'état de conformité,